

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.142

L'An Deux Mille Un, le 19 novembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

13 NOVEMBRE 2001

DATE D'AFFICHAGE

13 NOVEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, Maire, LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mlle BARRAUD-DUCHERON, Mme BRAULT, MM. CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DACOSTA, M. DENIS, Mmes DOUMECQ, DURAND, GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, Mme JOLY, M. MERLE, Mme PELTIER, M. POTENNEC, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. HUGENDOBLER par M. MOST
M. BUJARD par M. CHABANEAU
Melle LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. SIMONNET par Mme PELTIER
Melle TURPIN par M. BOURGEOIS

ABSENTS-EXCUSES : MM. FAVRE, RAYMOND

ABSENT (décédé) : M. CARRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 25
Nombre de Votants : 30

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : SERVITUDE DE PASSAGE "LES MATTES DU GUA" : APPROBATION D'UNE CONVENTION AVEC GDF

VOTE : UNANIMITE

Dans le cadre des travaux de construction d'un réseau de liaison gaz entre le poste de détente gaz de la rue Bel Air et le boulevard Franck Lamy, les services de Gaz de France ont sollicité l'autorisation de la Ville de ROYAN afin d'implanter, sur les parcelles cadastrées section AW sous les numéros 23-24-526, une canalisation gaz basse pression d'une longueur de 270 ml environ.

Le parcours envisagé devrait permettre d'assurer une desserte aisée des Jardins du Monde et d'éviter de détériorer les voiries existantes dont certaines sont en très bon état, notamment la rue Bel Air.

Or, pour mener à bien cette opération, la signature préalable d'une convention de servitude est nécessaire.

A cet effet, un projet de convention de servitude a été établi par G.D.F.

En conséquence, Monsieur le Rapporteur propose à l'assemblée délibérante de se prononcer favorablement sur l'opportunité de ce projet et d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document relatif à cette convention de servitude d'une canalisation gaz sur les parcelles de la Ville cadastrées section AW sous les numéros 23-24-526.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du RAPPORTEUR,
- VU la nécessité pour G.D.F. de réaliser les travaux de liaison gaz entre le poste principal de détente situé rue Bel Air et le boulevard Franck Lamy.
- VU le projet de convention établi par G.D.F pour le passage de cette liaison gaz en servitude sur la propriété de la Ville de ROYAN.
- VU l'avis favorable de la Commission des Travaux et de l'Urbanisme en date du 24 octobre 2001.
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'approuver le projet de convention établie par G.D.F. en vue de procéder à la réalisation de la liaison gaz entre le poste principal de détente situé rue Bel Air et le boulevard Franck Lamy.

- D'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document relatif à cette convention de servitude.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 novembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS